



1 Fonctionnement des mares salées et des prairies halophiles, selon un schéma de SERGE MULLER © MIKEL GARNIER-TUAU
 2 La Laïche à épis d'orge © FRANCK LE DRIANT





Vallée de la Seille (secteur amont et Petite Seille)



Superficie : 1 477 ha
Département : Moselle (et Meurthe-et-Moselle)
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : PNRL

La Lorraine du bord de mer

Le site « Vallée de la Seille » est une vaste mosaïque de prairies, de roselières, d'étangs et de formations arborées. L'originalité de la vallée est la présence d'une importante couche de sel dans le sous-sol, longtemps exploité par le passé, et source d'un important patrimoine historique et d'une grande richesse écologique. Près de 700 ha de zones de résurgence d'eau salée hébergent une flore et une faune particulières, adaptées à ces conditions spécifiques, et que l'on ne rencontre habituellement qu'en bord de mer : ce sont les mares salées et les prés salés continentaux de la Seille, un site unique à l'échelle de la France et de l'Europe.

La présence de sel dans le sous-sol de la vallée remonte à 200 millions d'années, lorsque la mer germanique recouvrait l'ensemble du territoire du nord de la France. La mer peu profonde s'est évaporée et le sel cristallisé a formé une importante strate, qui a ensuite été recouverte par des sédiments lors des transgressions marines postérieures sur une épaisseur de l'ordre d'une cinquantaine de mètres. C'est grâce à des failles et fissures dans la roche que de l'eau salée sous pression remonte jusqu'à la surface dans les parties basses de la vallée. Dès l'âge du fer, l'homme a exploité le sel en faisant évaporer l'eau contenue dans des pots de terre cuite sur des feux de bois. Aujourd'hui, le sel n'est plus exploité dans ce secteur.

Plusieurs communautés végétales adaptées au niveau de salinité du sol sont présentes :

- Des zones de vase nue colonisées par des tapis de Salicorne rougissante et, beaucoup plus rarement de Salicorne de Vic, (*Habitat 1310*), apparaissent au cœur des résurgences d'eau salée. Dans quelques sites, les eaux saumâtres* ou salées persistent une grande partie de l'année ou parfois même toute l'année, comme par exemple la mare des Malacquis à Marsal, permettant le développement d'une végétation aquatique halophile*, avec des espèces très rares et protégées comme la Renoncule de Baudot ou la Ruppie maritime.
- Les prés salés continentaux de bas niveau longuement inondés (*Habitat prioritaire 1340-1*), colonisés par le Jonc de Gérard et le Céraiste douteux, sont accompagnés de la Puccinellie distante et de la Spergulaire marine. La concentration en sel est importante, la stagnation hivernale de l'eau est longue.
- Les prés salés continentaux de niveau moyen (*Habitat prioritaire 1340-2*) forment les prés salés à Jonc de Gérard et à Chiendent rampant. La salinité est encore assez élevée et la stagnation hivernale est moyenne.
- Les prairies saumâtres* continentales (*Habitat prioritaire 1340-3*) sont des prairies subhalophiles* à Fétuque élevée et à Laïche à épis distants.

Ces sources salées et milieux halophiles* forment parfois des mosaïques avec des suintements d'eau calcaire non salée, au niveau desquels se développent des bas-marais* alcalins* (*Habitat 7230*), dominés par le Jonc à tépales obtus, accompagné rarement par le Troscart des marais, le Samole et la Pédiculaire des marais, trois espèces protégées en Lorraine.

Ces marais salés ou alcalins* sont souvent localisés au milieu d'espaces de prairies plus ou moins humides. En fonction de la nature du sol et du mode de gestion, il peut s'agir de prairies oligo-mésotrophes* humides à Succise et Orchis à larges feuilles ou de pâturages à Chiendent et Fétuque roseau abritant la Laïche à épis d'orge, espèce protégée au niveau national ou encore, en cas de déprise agricole, des mégaphorbiaies à hautes herbes, avec souvent la Guimauve officinale, espèce halotérante*.

Avec 33 plantes remarquables dont la Laïche à épis d'orge, protégée au niveau national, et 14 espèces protégées au niveau régional, le patrimoine floristique de la vallée de la Seille apparaît particulièrement élevé.

Les plantes halophiles* strictes représentent la majorité des plantes d'intérêt patrimonial et huit d'entre elles figurent sur la liste des espèces protégées en Lorraine. On notera la présence d'une plante endémique* de la vallée de la Seille, la Salicorne de Vic et de plusieurs espèces protégées, comme le Vulpin bulbeux et le Troscart maritime. Le patrimoine floristique des prairies de la Seille comporte également des plantes de prairies non halophiles* très rares.





1 Pré salé près de Saint-Médard au coucher du soleil © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Salicornes en fin d'été © MARTINE SCHWAAB



L'Agrion de Mercure, petite Libellule inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » possède des effectifs assez abondants et une petite population de Sonneurs à ventre jaune se reproduit dans le site. De plus, on y trouve la plus grande nurserie de Vespertillons à oreilles échanquées de Lorraine ; elle compte plus de 1 500 femelles auxquelles se mêlent quelques individus de Grands murins.

La vallée de la Seille accueille également des oiseaux typiques des prairies des vallées alluviales* : le Courlis cendré, le Tarier des prés et le Râle des genêts. La Pie-grièche écorcheur développe une petite population dans les parties plus bocagères.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Vallée de la Seille » est localisé au sud du département de la Moselle dans la partie amont du bassin de la Seille. Son intérêt botanique a été mis en évidence par C. BRUNOTTE à la fin du XIX^e et, depuis cette époque, de nombreuses études y ont été menées. Dix secteurs majeurs ont été recensés et décrits par des fiches ZNIEFF ; la plupart sont classés en Espaces Naturels Sensibles du département de la Moselle.

La préservation de cette petite vallée alluviale* et en particulier la conservation des prés salés continentaux passe par des mesures de gestion extensive* des prairies, comme l'absence de fertilisation et la fauche tardive. Ainsi, le Conservatoire des Sites Lorrains possède aujourd'hui plus de 140 ha de prés salés et de milieux halophiles*, acquis avec l'aide du Conseil Régional de Lorraine et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, sur lesquels une gestion conservatoire est mise en œuvre.

L'un des principaux dangers qui menace ce type de milieu est l'intensification des pratiques agricoles qui appauvrit la flore et perturbe la faune. Mais à l'inverse, l'arrêt de leur exploitation est également néfaste, car elle entraîne leur colonisation par les roseaux. Il s'agit donc de trouver le bon compromis pour conserver ces milieux. Du côté de l'exploitation agricole, là aussi, il faut trouver le bon équilibre entre rentabilité économique et contraintes écologiques. C'est, parmi d'autres exemples, ce qu'a réussi à faire l'EARL GÉRARD. En effet, l'exploitant a profité du classement en zone Natura 2000 d'une partie de son parcellaire pour repenser le mode de fonctionnement de son exploitation.

Grâce à la création, dans un premier temps, d'un Contrat Territorial d'Exploitation collectif, puis de Mesures Agro-Environnementales* Territorialisées spécifiques à la zone Natura 2000, l'EARL est passée en gestion extensive* sur la quasi-totalité de ses prairies : pas de fertilisation, une fauche tardive et un chargement limité. Dans le même temps, le troupeau laitier a été converti en troupeau allaitant. Avec ce changement, il a fallu trouver des solutions pour équilibrer la ration du troupeau et gagner en efficacité pour faucher ses prairies sur une période plus limitée. Finalement l'EARL GÉRARD y a gagné en temps de travail et en achat d'intrants*.

La rivière Seille a beaucoup souffert des aménagements hydrauliques lourds réalisés par l'Homme dans le passé : suppression des boisements des berges, curage, rectification, recalibrage, etc. Elle reste très fragile. Compte tenu de l'état de dégradation généralisée des lits « mineurs » des cours d'eau de ce secteur, la qualité et la fonctionnalité de ces zones pour la biodiversité peuvent encore être améliorées en restaurant les caractéristiques physiques des rivières. Depuis plusieurs années, des programmes de plantations ont ainsi été engagés afin de reconstituer des corridors boisés en bordure de cours d'eau. Toutefois, d'importants efforts restent encore à réaliser pour y reconquérir une qualité satisfaisante, qui permettra d'accroître les potentialités écologiques des milieux en favorisant notamment la diversité des habitats aquatiques et les échanges entre le lit mineur et le lit majeur.

Un sentier de découverte des milieux et de la flore halophiles* a été créé depuis les années 1970 par le Parc naturel régional de Lorraine à Marsal. Ce sentier pédagogique vient d'être rénové par le Parc, en partenariat avec le Conseil Général de la Moselle et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Habitats représentés dans ce site

1310 1340 3260 6430 6510 7230

Espèces représentées dans ce site

1014 1044 1134 1149 1163 1193 1321 1324

Documentation

PNRL - ROSSIGNOL C. & CA 57 - CORSYN V. (2003)

MULLER S. (2006)

